



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Investir dans les populations rurales

TERMES DE REFERENCE

**SELECTION D'UN CABINET SPECIALISE POUR
LA REALISATION DE L'AUDIT TECHNIQUE ET
INDUSTRIEL DES AGRO-MPME DANS LE CADRE
DU PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION
DES MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

FINANCEMENT : FIDA

- Mars 2024 -

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE
L'ÉLEVAGE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL**

**PROGRAMME RÉGIONAL D'INTÉGRATION DES
MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

**Termes de référence (TDR) relatifs à la sélection d'un cabinet
spécialisé pour la réalisation de l'audit technique et industriel des
Agro-MPME dans le cadre du programme régional d'intégration des
marchés agricoles (PRIMA-TOGO)**

Référence :

Date de soumission

Remarques liminaires

Établi par le *Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR)* pour le compte du *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

Termes de référence relatifs à la sélection d'un cabinet spécialisé pour la réalisation de l'audit technique et industriel des Agro-MPME dans le cadre du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA-TOGO)

1. Client

Le client de cette mission est le Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) agissant pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles TOGO (PRIMA-TOGO).

2. Informations générales sur le pays

Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo est situé dans le golfe de Guinée et couvre une superficie de 56 600 km². Il s'étire sur environ 600 km du nord au sud avec une largeur comprise entre 50 et 150 km. Limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana, la population résidente du Togo en novembre 2022 se chiffre à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3 % de femmes selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5).

Le climat du Togo est de type tropical et comprend principalement deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. La population vit majoritairement en milieu rural avec 4 621 706 habitants contre 3 473 792 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 42,9 %. Elle pratique une assez grande variété de productions rurales, l'agriculture employant plus des deux tiers des actifs et représentant 40% du PIB national.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande de la République Togolaise pour la formulation du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du Programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme.

3. Genèse du projet

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles - Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins membres de la CEDEAO (notamment le Bénin) au sein de quatre corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028.

C'est dans le but de créer les conditions favorables au développement des initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin que le recrutement d'un prestataire est envisagé. Elle vise à identifier un cabinet spécialisé et expérimenté afin de réaliser le ciblage et l'audit technique et industriel des Agro-MPME (micro, petites et moyennes entreprises) dans le cadre du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA-TOGO). Cette activité se réfèrera au contexte stratégique axé sur le développement d'une agriculture moderne, tournée vers le marché, créatrice de richesse et d'emplois à travers la promotion des clusters.

L'objectif global du PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux.

Le PRIMA sera mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo) sur une période de 6 ans (de 2022 à 2028) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA sera coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Elle accompagnera principalement les actions de coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des connaissances, intégration des marchés, dialogue politique et mise en œuvre de l'engagement citoyen.

Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont : i) Intégration des marchés et entrepreneuriat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.

Composante 1 : Intégration des marchés et entrepreneuriat rural

La composante 1 soutiendra les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les couloirs commerciaux sous régionaux et transfrontaliers en (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec une accessibilité cohérente et permanente (pistes rurales), (ii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques, (iii) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans cette initiative régionale.

Composante 2 : Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique

La composante 2 est composée des trois sous-composantes suivantes : (i) Gestion durable des bassins versants transfrontaliers ; (ii) Développement et gestion durable des périmètres irrigués à petite échelle ; (iii) Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes. Cette composante développera la synergie et la complémentarité avec le portefeuille de projets en cours du FIDA en mettant l'accent sur l'agro-entrepreneuriat.

Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen

Cette composante vise à renforcer l'intégration économique régionale, dont la participation des organisations d'agriculteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO et des autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières. Cette approche permettra d'identifier les lacunes réglementaires (normes, qualité des produits agricoles).

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des groupes cibles de PRIMA et des partenaires clés à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration des marchés. Un premier ensemble d'activités sera lié à la collecte, aux études et à l'analyse de données pour définir un programme de dialogue politique. L'autre sera axé sur le renforcement des capacités des parties prenantes à mieux suivre et évaluer la mise en œuvre de PRIMA avec des propositions régulières sur les améliorations et les enseignements tirés à intégrer dans le dialogue politique (engagement citoyen).

4. Informations générales relatives à la mission

Le PRIMA-Togo est favorable à la promotion d'initiatives entrepreneuriales des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec le handicap, des coopératives et des agro-MPME. Dans l'optique de soutenir les agro-MPME au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin, une expertise sera conduite pour cibler les agro-MPME répondant aux critères d'éligibilité du PRIMA-Togo. Ce processus permettra de conduire un audit technique et industriel des agro-MPME ciblés, développer leurs plans de consolidation (plans d'affaires) conduisant à leur financement. Il est envisagé de soutenir trois (3) Agro-MPME au sein des corridors commerciaux transfrontaliers. Les présents termes de référence sont élaborés pour définir les modalités de sélection d'un cabinet spécialisé pour réaliser le ciblage et l'audit technique et industriel des Agro-MPME dans les corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin à savoir : Djougou-Kéto-Gando; Kaboli-Glazoué; Glazoué-Anié et Bohicon-Dogbo-Notsé.

La réalisation de cette mission sera donc assurée par un cabinet spécialisé et expérimenté disposant de compétences permettant d'effectuer l'identification et le ciblage des Agro-MPME conformément au manuel de financement des plans d'affaires du PRIMA-TOGO ; l'audit technique et industriel de ces dernières et la proposition de leurs plans de consolidation.

5. Objectif général

L'objectif de la mission est de procéder à l'identification des agro-MPME répondant aux critères d'éligibilité du PRIMA-Togo, conduire leur audit technico-économique et industriel et proposer un plan de consolidation.

6. Objectifs spécifiques de la mission

De façon spécifique, la mission vise à :

- identifier les unités répondant aux critères d'éligibilité du PRIMA,
- évaluer les capacités de productions des agro-MPME identifiées,
- conduire un diagnostic technique et industriel détaillé permettant de cerner les problèmes et de connaître les potentiels de production,
- formuler des recommandations
- proposer un plan de consolidation adapté à chaque agro-MPME.

7. Rapports et calendrier des résultats attendus

Les résultats attendus de cette prestation sont entre autres :

- les agro-MPME éligibles sont identifiées;
- les capacités de productions des agro-MPME sont identifiées ;
- un diagnostic technique et industriel est conduit ;
- les recommandations sont formulées
- un plan de consolidation adapté à chaque agro-MPME est proposé.

Il est attendu que le cabinet spécialisé fournisse les produits suivants :

- une note méthodologique précisant clairement les activités que le cabinet compte mener, les différentes étapes, la durée de la prestation et le calendrier de travail, les ressources humaines, matérielles et logistiques à mettre en œuvre, la répartition des tâches entre les experts du cabinet ;
- rapport d'identification et de ciblage des agro-MPME ;
- rapport d'audit technique et industriel des agro-MPME;
- les plans de consolidation de chaque agro-MPME;
- un rapport final de la mission.

8. Rôles et responsabilités des parties

8.1 Mandat et tâches du consultant

Les tâches assignées au consultant dès sa sélection sont les suivantes :

- préparation de l'atelier de cadrage ;
- élaboration de la note méthodologique de la mission ;
- ciblage des MPME au sein des corridors ;

- conduite de l'audit technique et industriel;
- élaboration des plans de consolidation;
- rédaction du rapport provisoire de la mission ;
- animation de l'atelier de restitution et de validation ;
- rédaction du rapport final de la mission.

8.2 Tâches de l'UGP/PRIMA

L'UGP PRIMA-TOGO aura comme tâches de :

- veiller à rendre disponible le contrat du consultant ;
- organiser la séance de cadrage afin de bien clarifier les attentes du PRIMA-Togo et de l'atelier de restitution de la mission ;
- faciliter l'introduction du consultant dans les services, structures et autres acteurs clés ;
- mettre à disposition les documents indispensables à la réalisation de la mission ;
- faciliter les feedbacks sur les divers documents partagés par le consultant ;
- organiser l'atelier de restitution et de validation. .

9. Qualifications et expérience des consultants

Les consultants (Cabinets) seront sélectionnés selon la méthode de la Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection des consultants sont les suivants :

La participation au processus de sélection est ouverte uniquement aux cabinets au régime fiscal avec TVA. Ils doivent être en règle vis-à-vis de l'administration locale : notamment vis-à-vis de l'OTR, la CNSS, l'inspection du travail et des lois sociales, et ne sont pas sous le coup d'aucune interdiction. Ils justifient d'expériences suffisantes au regard de la prestation demandée. Le détail des critères de présélection se présente comme suit :

+ La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : (15 points)

- être un cabinet régulièrement installé justifiant de sept (07) ans d'existence dans le domaine de l'entrepreneuriat rural et ayant exécuté au moins deux (02) missions dans le domaine de l'entrepreneuriat.

+ Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : (25 points)

- Avoir exécuté au moins trois (03) missions d'audit technique et industriel d'entités de tous ordres ;
- Avoir exécuté au moins deux (02) missions portant sur l'accompagnement des entreprises agricoles ;

+ Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : (30 points)

- Avoir réalisé au moins deux (02) missions portant sur le ciblage, l'audit-technique et industriel des agro-MPME et l'accompagnement des agro-MPME.

+ L'organisation technique et managériale du cabinet (10 points)

- Justifier d'une bonne organisation technique et managériale.

(Le cabinet devra disposer d'une bonne organisation technique et managériale qu'il devra justifier à travers la fourniture des preuves y relatives à savoir démontrer son organisation, sa structuration administrative ; ses moyens humains, matériels et financiers)

+ Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels :

Le cabinet doit justifier qu'il dispose d'un personnel composé d'au moins quatre (04) agents dont :

- un ingénieur agroéconomiste ou agrobusiness de niveau BAC+5 ;
- un spécialiste en entrepreneuriat rural de niveau BAC+5 ;
- un spécialiste en économie rurale de niveau BAC+5 ;
- une secrétaire de direction de niveau BAC+3.

NB : Pour toutes les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations seront prises en compte lors de l'évaluation.

10. Lieu et délai d'exécution

La durée prévue pour la prestation est de 30 jours calendaires répartis sur trois (03) mois au sein des corridors commerciaux transfrontaliers. La durée de la prestation est répartie comme suit :

Activité principale	Nombre de jour prévu	Observation
Réunion de cadrage de la mission	1	En ligne ou en présentiel
Préparation de la phase terrain	1	Revue de littérature, planification de la mission de terrain, documents administratifs, etc.

Identification et ciblage d'agro-MPME	3	3H/J par expert pour le partage et l'appropriation des outils de ciblage des Agro-MPME, répartition par zone, collecte des données, dépouillement et classement des agro-MPME
Audit technique et industriel des agro-MPME retenues	9	03H/J par agro-MPME et par expert pour l'audit technique et industriel
Collecte de données en vue de l'élaboration des plans de consolidation	3	01H/J par agro-MPME et par expert pour la collecte des données
Elaboration des plans de consolidation	6	02H/J par agro-MPME et par expert pour l'élaboration des plans de consolidation
Validation des plans de consolidation	1	01 jour pour la validation des plans de consolidation
Accompagnement des agro-MPME dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités	5	5 H/Jours par MPME pour un expert pour l'accompagnement à la mobilisation des ressources financières et la mise en œuvre des activités retenues
Finalisation de la mission et dépôt des livrables	1	Dépôt des livrables
TOTAL	30	

NB : Pour toutes les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations seront prises en compte lors de l'évaluation.

11. Coordination du projet

La Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) assurera la liaison avec le cabinet, elle mettra à la disposition du bureau tous les documents nécessaires sur le Projet (DCP, Cadre Logique, CMR). Le projet mettra en place un pool d'expert pour assurer le pilotage institutionnel de la prestation jusqu'à la validation du rapport final.

12. Services et équipements à fournir par le client

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles Togo (PRIMA-TOGO) mettra à disposition du consultant les documents officiels en lien avec la mission.

13. Services et équipements à fournir par le consultant

Le cabinet spécialisé devra mobiliser toutes les ressources nécessaires au bon déroulement de la mission. Ces ressources tous azimuts lui permettront de :

- identifier les unités répondant aux critères d'éligibilité du PRIMA,
- évaluer les capacités de productions des agro-MPME identifiées,

- conduire un diagnostic technique et industriel détaillé permettant de cerner les problèmes et de connaître les potentiels de production,
- formuler des recommandations
- proposer un plan de consolidation adapté à chaque agro-MPME.